

Communiqué de presse

Le conseil général de Loir-et-Cher expérimente un marquage routier écologique, durable et économique

Michel Leroux, vice-président du conseil général de Loir-et-Cher en charge des routes et des infrastructures, participe à la pose d'un nouveau marquage routier en Loir-et-Cher. Ce mercredi 25 avril, une résine écologique est appliquée par le Parc routier (certifié Iso 14001) sur la RD 766, hors agglomération, entre les communes de Molineuf, Orchaise et Herbault.

Ces nouvelles bandes signalétiques blanches sont conçues par la société Prosign (78). Elles sont réalisées à partir d'une résine thermoplastique. La résine *Ostrea* est composée de résine de pin, résidu de l'industrie papetière, d'huile de soja, de verre recyclé et de coquilles d'huîtres broyées.

La politique départementale de développement durable renforcée

Grâce à l'expérimentation de cette nouvelle résine, le conseil général renforce sa politique en faveur du développement durable. En effet, cette résine thermoplastique est une alternative aux peintures routières jusqu'alors utilisées. Ces peintures sont composées de résines et d'huiles issues du pétrole et d'agrégat de carrière. Le marquage *Ostrea*, lui, permet de limiter l'utilisation des énergies fossiles en ayant recourt aux filières bois et agricole pour le pin et le soja. Il préserve également les matériaux nobles des carrières en recyclant les coquilles d'huîtres qui serviront à lui donner sa couleur blanche.

Une résine techniquement supérieure pour le même budget

Équivalente aux peintures routières sur la visibilité de jour (la blancheur) et l'adhérence, la résine expérimentée en Loir-et-Cher a une durée de vie estimée pour la visibilité de nuit (la rétro réflexion) deux fois supérieure. Également plus résistante, elle sèche en moins d'une minute ce qui limite la gêne pour les usagers. Écologique et innovante, la résine *Ostrea* est commercialisée au même prix qu'une peinture routière équivalente.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr